



# Les Seigneurs de la mer

Un film de **Rob Stewart**

Au cinéma le 9 avril

## dossier d'accompagnement pédagogique

**Education Civique / ECJS / Géographie Collège, Lycée**

Réalisé par [Valérie Marcon](#), professeur d'Histoire-Géographie  
Proposé par le site [Zerodeconduite.net](#)  
En association avec [Mk2 Diffusion](#)

## Introduction

### Synopsis

Rob Stewart, biologiste et photographe sous-marin, est passionné par les requins. Il a choisi de les filmer après avoir découvert le trafic d'aillères de requins : au Costa Rica et en Equateur, un trafic illégal s'est organisé, visant à alimenter le marché asiatique friand de la soupe d'aillères. Son documentaire retrace l'aventure de quatre mois à bord d'un bateau, l'Ocean Warrior, qui est dirigé par le capitaine Watson, activiste écologiste, qui se bat pour empêcher la pêche illégale de requins dans ces régions. Son documentaire est un plaidoyer pour la sauvegarde urgente des requins, menacés de disparition.

### Fiche technique du film

**Un film de** Rob Stewart

**Durée** : 90 minutes

**Scénario, Réalisation, Production** : Rob Stewart

**Directeur de la photographie** : Rob Stewart, Dativ Hanna

**Musique** : Jeff Rona

**Montage** : Rick Morden, Chuck Miller, Jeremy Stuart

**Production** : Sharkwater Productions, Canada

Distribution France : Mk2 Diffusion

Sortie dans les salles le 9 avril 2008

## Cadre pédagogique

Ce documentaire peut être l'occasion pour les élèves de **comprendre la mondialisation** à travers l'exemple d'un trafic illicite (celui des ailerons de requins), ainsi que le rôle des différents acteurs pour tenter de réguler les excès de cette mondialisation (celui de l'Etat, des associations écologistes par exemple).

La notion de développement durable, indirectement abordée dans le film, est une notion transversale que l'on doit aborder en géographie. La **semaine du développement durable** se déroule par ailleurs du **1er au 7 avril** sur le thème « La production et la consommation durables ».

Niveau	Géographie	Education civique (collège), ECJS (lycée)
Collège 6ème		III. Responsabilité vis-à-vis du cadre de vie et de l'environnement.
Collège 3ème	II. Elaboration et organisation du monde d'aujourd'hui (étude des échanges et de la notion de frontière)	
Lycée 2de	I. Plus de Six milliards d'hommes (étude de la mondialisation et des flux) II. Nourrir les hommes (exemple de la pêche)	
Lycée Tle	I. Un espace mondialisé : mondialisation et interdépendances	IV. citoyenneté et formes de la mondialisation

# I. Les ailerons de requins, un trafic illicite dans la mondialisation

**Notions abordées : flux, mondialisation, Etat, environnement, développement durable, économie informelle ou souterraine.**

## 1). Une mondialisation illégale : l'exemple d'un trafic illicite

Nous chercherons à définir précisément, à partir du documentaire pourquoi le trafic d'ailerons de requins est un exemple de mondialisation économique, mettant en jeu différents acteurs.

**- Vous décrierez le trafic d'ailerons en montrant pourquoi c'est un trafic illicite qui participe à la mondialisation économique. Vous pouvez vous servir des documents 1 et 2**

Ce trafic concernerait une centaine de millions de requins par an. Ce trafic est illicite car il a été purement et simplement interdit dans quelques pays (16 pays) et en particulier dans les espaces étudiés dans le documentaire (notamment le Costa Rica).

Il fonctionne sur des principes semblables à la mondialisation légale : les braconniers vendent leur production à des intermédiaires (au Costa Rica, c'est la mafia taiwanaise qui se charge de cela) qui exportent les produits dans d'autres espaces. Mais toute une contrebande s'est mise en place, du fait de cette économie souterraine qui s'est organisée (cf docks privés que l'on observe dans le documentaire qui montrent qu'une véritable économie souterraine s'est mise en place autour de ce trafic).

**- Quels espaces sont concernés par ces flux d'après le documentaire ? Vous essaieriez de replacer ces espaces en fonction de leur développement. Vous pouvez utiliser le document 3.**

Les requins sont pêchés dans l'Océan pacifique, au large des îles Galapagos, mais aussi de l'île Cocos) : les unes sont la propriété du Costa Rica et l'autre de l'Equateur. Ce sont des régions appartenant à des pays du Sud, en développement, qui n'ont pas les moyens de mettre en place un contrôle strict pour empêcher cette pêche illégale.

Les bateaux et le traitement des ailerons sont effectués par la « mafia taiwanaise » et seraient contrôlés par de « grandes firmes asiatiques » selon le film. C'est cette mafia qui se charge d'exporter illicitement les ailerons vers le marché asiatique. Taiwan est un pays émergent d'Asie, appartenant aux 4 Dragons.

Les pêcheurs et bateaux sont locaux : l'exemple développé dans le documentaire est celui d'un bateau costaricain, qui pêche dans les eaux guatémaltèques, de façon totalement illégale. Le documentaire montre aussi des pêcheurs de concombre de mer, qui sont dans une situation difficile : ils risquent leur vie pour cette pêche. On peut supposer que ce travail leur est indispensable. Nombreux affréteurs de navires de pêche emploient des équipages en provenance de pays pauvres, qu'ils sous-payent.

La marchandise est vendue essentiellement en Chine, la porte d'entrée de ce trafic se situant à Hong Kong qui bénéficie encore aujourd'hui d'un statut particulier, malgré son rattachement à la Chine depuis plus de 10 ans. Il fait également partie des 4 Dragons.

Ce trafic s'inscrit donc dans une logique de développement différencié : les ressources appartiennent à des pays relativement pauvres et sont exploitées et consommées par des pays émergents.

**- En quoi est-ce un trafic lucratif, d'après le documentaire et le document 1 ? A qui reviennent ces bénéfices ?**

La livre d'ailerons est vendue plus de 200 dollars au détail, alors que les pêcheurs sont en général issus de pays pauvres et sous-payés. La livre s'échange à 80 cents après la pêche !

Les bénéfices reviennent en partie aux pays auxquelles les zones de pêche appartiennent (c'est le cas du Costa Rica qui protège les braconniers, puisque ce trafic lui rapporterait selon le documentaire 1 million de dollars). Mais il profite surtout aux pays et aux firmes qui organisent le trafic, notamment Taiwan qui est évoqué dans le film.

## 2). Des Etats qui ont de plus en plus de mal à contrôler ce trafic

Si certains Etats jouent un rôle moteur dans la mondialisation économique, le documentaire, à travers l'exemple du trafic des ailerons de requins, donne un bon exemple de perte de souveraineté des Etats.

Par définition, ce trafic illégal joue des différences (de lois, de règlements, de coût de production...) entre les Etats et conteste donc leur pouvoir.

**- Montrez que les Etats (en particulier l'Equateur et le Costa Rica) n'ont que peu de poids pour réguler la pêche intensive. Vous pouvez prendre l'exemple des îles Galapagos.**

Face à la pression des pêcheurs, l'Equateur a dû remonter les quotas de pêche dans les îles Galapagos : ceux-ci ne respectaient pas les quotas mis en place par l'Etat. De même le Costa Rica n'a pas su empêcher la mafia taiwanaise de développer le trafic d'ailerons. Le documentaire montre même que les autorités acceptent finalement ce trafic, alors que ce pays vit de l'écotourisme.

- Dans quel type d'eaux pêchent les braconniers ? Vous pouvez utiliser le **document 4**.

Une partie des prises se déroule dans les eaux dépendant du Costa Rica et de l'Equateur, mais aussi dans la haute mer ou eaux internationales. Plusieurs intervenants posent le problème du statut de ces zones maritimes : aucun Etat en particulier n'y exerce de souveraineté et les autorités internationales n'y ont pas établi de règles strictes.

- Quelles inégalités existent entre les Etats dans le contrôle du trafic d'ailerons (ce problème est posé par certains intervenants du documentaire, vous pouvez vous aider du **document 5**).

D'après le document 5 un certain nombre d'Etats interdisent aujourd'hui le commerce des ailerons de requins. C'est aussi le cas du Costa Rica. Mais dans ce pays se pose le problème des moyens de contrôle de cette décision et de son application : cet Etat ne peut mettre en application la loi. Alors que ce problème ne se pose pas pour les Etats-Unis. Il y a donc une inégalité entre les Etats.

### **3). Une mondialisation qui menace l'environnement**

Le film est un plaidoyer pour la survie des requins.

- Quelle technique est utilisée pour pêcher les requins ? En quoi est-elle une menace pour l'écosystème marin ?

Le début du documentaire montre des palangres de plus de 100 km où pendent 16 000 hameçons : non seulement les requins qui prennent l'hameçon n'ont que très peu de chance de s'en sortir, mais d'autres espèces qui ne sont pas recherchées par les pêcheurs sont attrapées.

- De façon générale, quel problème pointe la FAO dans le document 6 ?

Le rapport de la FAO évoque le problème de la surpêche qui menace la reconstitution des activités halieutiques: « 17% des stocks sont surexploités » et les requins figurent parmi les espèces les plus exploitées. Les ressources halieutiques sont globalement limitées. Ce phénomène est aggravé par le fait que ces ressources se concentrent dans quelques zones géographiques (comme les îles Galapagos et Cocos qui sont parmi les derniers bastions du requin)

- D'après le documentaire, en quoi la disparition des requins est-elle une menace pour la biodiversité ? (voir dossier en SVT)

Les requins sont des prédateurs, mangeurs de planctons. Ces derniers permettent la production d'oxygène. Tuer les requins équivaut à accélérer le réchauffement climatique de la planète.

# II. Pour une autre mondialisation : le rôle des associations écologiques et des organisations internationales

## Notions abordées : ONG, organisations internationales, écosystèmes, gouvernance.

La mondialisation économique, dont le trafic des ailerons est un exemple, rend nécessaire une nouvelle gouvernance mondiale, passant par une meilleure coordination des politiques nationales et par le renforcement des institutions internationales qui peuvent peser dans la régulation de ce trafic. Mais face à l'échec de ces organisations, de plus en plus d'acteurs écologiques prennent le relais.

### 1). L'impuissance des organisations internationales

- Dans le discours de différents intervenants du documentaire, quelles sont les organisations internationales qui auraient un pouvoir pour protéger les requins ? Vous pouvez utiliser le document 6. Leur action est-elle efficace ?

Ce sont principalement les agences de l'ONU, en particulier la FAO qui peuvent agir dans ce domaine. Cette dernière publie notamment des rapports. Elle a également émis des interdictions temporaires de pêche (Pérou, Canada, Etats-Unis...), a réduit des quotas de pêche.

- Quels sont les différents textes internationaux qui existent et qui instaurent un droit de la mer, que la Sea Shepherd utilise dans sa lutte ? Vous pourrez consulter la page Internet suivante : [www.seashepherd.fr/lois\\_chartes.htm](http://www.seashepherd.fr/lois_chartes.htm)

La Sea Shepherd se réfère à de nombreux textes internationaux : selon elle l'arsenal juridique existe pour empêcher le trafic des ailerons, mais personne ne cherche à faire appliquer ces règles. La Convention internationale de l'ONU adoptée en 1995 pour préserver les stocks n'est toujours pas ratifiée par un nombre d'Etats suffisants pour entrer en application.

- Quelle action prône la FAO (document 6) ? Que prône la Sea Shepherd de Paul Watson (document 9) ?

La FAO propose que se constitue des organismes régionaux, impliquant les Etats, pour contrôler des zones de pêche. La Sea Shepherd demande que soit créée une « police maritime internationale » qui ait les moyens d'agir.

- Quelle explication donne Rob Stewart face à l'inaction des Etats mais aussi des instances internationales.

Tout le documentaire de Rob Stewart démontre que personne ne s'intéresse au requin, l'image qu'il véhicule étant trop négative. Ainsi de nombreuses associations se sont mobilisées pour sauver la baleine (le moratoire sur la pêche a été obtenu en 1986), le panda ou l'ours, mais pas le requin.

### 2). Le rôle des associations écologiques et des citoyens

Face à l'impuissance des organisations internationales Rob Stewart a filmé le capitaine Paul Watson qui dirige une association, la Sea Shepherd et qui défend les requins.

- A partir du document 9 et des sites Internet, remplissez les tableaux suivants sur les associations qui militent pour la sauvegarde des requins.

ONG/Association	Pays d'origine, date de création	Objectifs	Actions mises en place
Sea Shepherd <a href="http://www.seashepherd.fr/">www.seashepherd.fr/</a>	Association fondée par le canadien Paul Watson en 1977	Conservation des écosystèmes marins du monde entier	éducation du public, investigation, élaboration d'une documentation et surtout application du droit international avec la mise en place de campagnes.
APECS (Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens) <a href="http://www.asso-apecs.org/">http://www.asso-apecs.org/</a>	Association française, Créée en Bretagne en 1997	Etude et conservation des requins et des raies. Vocation scientifique (recherche) et éducative.	Pétition lancée par Shark Alliance en oct 2007 visant à dénoncer le commerce d'ailerons de requins
Longitude 181 NATURE <a href="http://www.longitude181.com/">www.longitude181.com/</a>	Association française fondée en 2002	Aller à la découverte de la nature, montrer la diversité biologique de la nature, « afin que chacun puisse profiter demain des richesses de la planète, durablement et plus équitablement »	Animations en milieu scolaire Conférences-débats Elaboration de différentes chartes, conférences pour sensibiliser le public. Pétition en ligne pour soutenir les requins de Polynésie.

**- Quelles actions sont menées par Paul Watson pour parvenir à ses fins et que le documentaire filme longuement ?**

Le documentaire montre un affrontement entre l'Ocean Warrior et un bateau costaricain qui pêche illégalement les requins dans les eaux guatémaltèques.

L'Ocean Warrior utilise des canons à eau pour tenter de noyer le moteur du navire pourchassé et surtout un aileron télescopique appelé l'ouvre-boîte, avec lequel il perce les coques ennemies. Les bateaux attaqués sont obligés de rentrer au port.

Le capitaine Paul Watson a un tableau de chasse à bord de son navire : les drapeaux des bateaux qu'il a éperonnés ou coulés.

Il utilise la Charte Mondiale pour la Nature (sections 21 à 24) qui donne autorité à tout individu, toute organisation pour faire respecter les règles internationales concernant la conservation de la nature.

Une réflexion pourra être engagée avec les élèves sur le bien fondé de ces actions violentes.

Il pourra être intéressant de faire comparer ces petites associations à l'ONG Greenpeace, souvent citée dans le film et aux moyens de lutte beaucoup importants.

**- Dans son discours, quelle importance accorde Paul Watson aux individus ?**

Pour lui, il ne faut rien attendre des Etats, seuls les individus ont eu un rôle primordial dans certaines évolutions historiques.

**- Dans le documentaire quelle est la conséquence de cette mobilisation ?**

Paul Watson et ses équipiers réussissent par la médiatisation de leur lutte à obtenir le soutien de la population locale qui manifeste contre la pêche des requins. Les autorités finissent par interdire le commerce d'ailerons. C'est donc une victoire, certes à l'échelle régionale, mais prometteuse.

### **3). Pour une pêche durable : le rôle de l'éco-documentaire**

Face à un problème qui se pose à l'échelle internationale, la réponse doit être mondiale.

Le documentaire de Rob Stewart s'inscrit dans la lignée d'une série d' « éco-documentaires » qui dénoncent les dérives de certaines pratiques dangereuses pour l'environnement (que ce soit le *Cauchemar de Darwin* sur la perche du Nil, ou *We Feed the World*, sur les excès de la mondialisation de l'agro-alimentaire).

Le problème du développement durable est abordé à plusieurs reprises par les intervenants dans le documentaire : l'idée que nous détruisons un écosystème dont les générations futures ne pourront plus bénéficier est très présente.

Face à ces constatations de nombreuses initiatives se développent notamment en ce qui concerne la pêche. Les organisations internationales et les associations écologiques ont différentes propositions. De façon générale, il semble qu'un meilleur contrôle des ressources, une réduction des prélèvements, une interdiction de certaines techniques dévastatrices... sont indispensables.

Les élèves pourront consulter le site [www.pourunepechedurable.fr/](http://www.pourunepechedurable.fr/) élaboré par le WWF qui permet « une consommation raisonnable des produits de la mer ». Par ailleurs, la semaine du développement durable est axée sur « La production et la consommation durables » (du 1er au 7 avril 2008).

L'océan doit être conçu comme un patrimoine mondial, vital mais vulnérable et menacé par les excès du marché.

## Documents

### Document 1 – Quelques chiffres sur les requins :

Selon une étude publiée en 2006, 26 à 75 millions de requins sont tués tous les ans (le film parle de 100 millions) pour le commerce illégal d'ailerons.

En bout de chaîne les ailerons se vendent plus de 200 \$ la livre au détail

Pendant que vous avez regardé le film, 15 000 requins sont morts.

16 pays interdisent le commerce d'ailerons de requins.

Le Costa Rica gagne chaque année 1 million de dollars grâce au trafic d'ailerons. A l'échelle mondiale le trafic de requins génère 1 milliard de dollars de profit.

Le bol de soupe d'ailerons se vend 90 dollars en Chine.

Le nombre de requins dans le monde aurait chuté de 90%.

**Source : informations fournies par le film**

### Document 2 – définition de l'économie souterraine

L'économie criminelle comprend les activités illégales comme le trafic de la drogue, la contrebande, les jeux de hasard interdits ou l'exploitation de la prostitution, qui fournissent un revenu illégal qui n'est évidemment pas déclaré au fisc ou à la Sécurité sociale. En tant que telles, ces activités forment un circuit interdit, totalement souterrain, qui est isolé de l'économie informelle et ne lui fait pas concurrence. L'économie au noir au sens strict inclut par contre les activités qui, en soi, sont parfaitement légales mais peuvent être dissimulées pour échapper aux obligations fiscales et sociales.

**Courrier économique et financier**

**KBC, Problèmes économiques n°2648, 1er janvier 2000, La Documentation française.**

### Document 3 – Espaces et développement

Pays	PNB par habitant en 2005 en \$/hab	IDH en 2005
Costa Rica	4589	0,845 / 48e rang (sur 177)
Equateur	2668	0,772 / 83e rang (sur 177)
Chine	1736	0,777 / 94e rang (sur 177)
Thaïlande	3 065	0,781/ 76e rang (sur 177)
Taiwan	16 764	Donnée non disponible

### Document 4 - le droit de la mer et la souveraineté des Etats

Les espaces maritimes ont différents statuts selon leur localisation. C'est essentiellement la Convention des Nations unies sur le droit de la mer signée en 1982 et applicable depuis 1994 qui en fixe les principales règles : elle autorise les Etats côtiers à étendre jusqu'à deux fois 12 milles marins (deux fois environ 22 km) leurs eaux territoriales. Au-delà, une ZEE (Zone économique exclusive, de 200 milles marins soit environ 370 km) attribue à l'Etat bordier un droit exclusif de pêche et d'exploitation de la mer. Au-delà, commence la haute mer où le principe de liberté prévaut notamment de pêche. L'ordre juridique qui s'y applique est celui de l'Etat dont le navire bat le pavillon. La pêche est cependant réglementée par différentes conventions internationales qui concernent notamment des espèces spécifiques comme les baleines.

### Document 5 – La législation concernant le « shark finning »

- En 2000 les États-Unis ont interdit cette pratique dans les eaux américaines.
- En 2003 l'Europe l'a interdit également à son tour. Toutefois, des dérogations sont accordées aux pêcheurs. L'Espagne en a obtenu pour près de 200 bateaux (source : Shark Alliance).
- En 2005, l'IATTC (Inter-American Tropical Tuna Commission), qui regroupe la Colombie, la France, le Nicaragua, l'Espagne, le Costa Rica, le Guatemala, Panama, les États-Unis, l'Équateur, le Japon, le Pérou, les Vanuatu, le Salvador, le Mexique, la Corée du Sud et le Venezuela, a interdit par résolution la pratique du finning dans l'océan Pacifique oriental.
- En 2006, la Polynésie française a interdit la pêche des requins, à l'exclusion du requin mako qui est employé en cuisine
- En 2007, le SEAFO (South East Atlantic Fisheries Organization), une agence internationale d'Afrique Australe qui a pour

mandat la protection des ressources halieutiques de la zone sud africaine et qui regroupe l'Angola, la Namibie et l'Afrique du Sud, a interdit le finning. Mais, le Japon et la Russie, les deux principales nations qui pêchent dans cette zone, ne sont pas membres de cette agence.

## **Document 6 – La pêche excessive de certains poissons inquiète la FAO**

Dans un rapport publié lundi, l'agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture s'inquiète de la surexploitation de certaines espèces de poissons pêchés en haute mer et appelle une réforme des organismes de gestion des pêches. L'agence des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) juge "préoccupante" la surexploitation de certaines espèces de poissons pêchés en haute mer et appelle une gestion plus "prudente" pour préserver les stocks, dans son rapport biennal sur la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture publié lundi 5 mars, alors que s'ouvre la 27e session du comité des pêches de la FAO.

La FAO indique que sur les stocks de poissons qui font l'objet de sa surveillance, 17 % sont "surexploités", 7 % sont "appauvris", et seulement 1 % "en voie de reconstitution".

Si ces chiffres sont à peu près stables depuis quinze ans, "l'état des stocks de certaines espèces capturées exclusivement ou partiellement en haute mer" – c'est-à-dire hors des juridictions nationales – "suscite de graves inquiétudes". Parmi les cas préoccupants, "les requins océaniques grands migrants" dont plus de la moitié des stocks sont surexploités ou appauvris, mais aussi le merlu, la morue, le flétan, l'hoplostète rouge et le thon rouge. "Même si ces stocks [sous surveillance de la FAO] ne représentent qu'une petite partie des ressources halieutiques, ils sont des indicateurs-clés de l'état (...) de l'écosystème océanique", indique le sous-directeur général de la FAO pour les pêches, Ichiro Nomura.

- POUR UNE RÉFORME DES ORGANISMES DE GESTION - Selon M. Nomura "ces tendances confirment que le potentiel de capture des océans de la planète a vraisemblablement atteint son plafond". Il appelle une gestion "plus prudente et efficace des pêches afin de reconstituer les stocks épuisés et empêcher la diminution des stocks proches de leur rendement maximal".

Le rapport demande une réforme des organismes régionaux d'aménagement des pêches, ces institutions multilatérales créées par les gouvernements pour promouvoir la coopération régionale en matière de gestion des pêches, "seul moyen réaliste d'assurer une bonne gouvernance de l'exploitation des stocks halieutiques", afin de "gérer les stocks de poisson plus efficacement". C'est là le "principal défi que doit affronter la gouvernance internationale des pêches".

Les captures de poisson à l'état sauvage ont atteint un chiffre record de 95 millions de tonnes par an. Au total, la production halieutique mondiale (captures plus pisciculture) s'élève à 141,6 millions de tonnes annuelles, dont 75 % (105,6 millions de tonnes) sont destinées à la consommation humaine, soit une moyenne de 6,6 kg par an et par habitant.

La Chine reste de loin le plus grand producteur de poissons avec 47,5 millions de tonnes en 2004, dont 16,9 millions de tonnes pêchées et 30,6 millions issues de l'aquaculture. L'anchois du Pérou est de loin l'espèce la plus pêchée, avec 10,7 millions de tonnes en 2004, devant le lieu jaune (2,7 millions de tonnes) ou encore le merlan bleu (2,4 %).

Le poisson d'élevage continue à grignoter le marché et sa part a augmenté de 32,4 % pour la seule année 2004.

**Article publié dans *Le Monde*, le 5 mars 2007.**

## **Les îles Galapagos :**

Constituées de 5 grandes îles et d'une cinquantaine de petites îles, dans l'Océan Pacifique, à moins de 7 000 km de l'Equateur. Le Parc national des Galapagos a été classé patrimoine mondial par l'UNESCO en 1978. Depuis le 23 juin 2007, les îles appartiennent à la liste du patrimoine mondial en péril. C'est une réserve naturelle exceptionnelle, qui doit se protéger des touristes et des pêcheurs clandestins.

L'île Cocos :

Elle appartient au Costa Rica et se situe à moins de 500 km au Sud-Ouest du Costa Rica dans l'Océan Pacifique. Cette île volcanique abrite de nombreuses espèces et ressources sous-marines. Elle est classée depuis 1997 au patrimoine mondial.

Liste du patrimoine mondial de l'humanité : <http://whc.unesco.org/fr/list/> (dont 166 biens naturels dont font partie les îles Galapagos et Cocos)

## **Document 7 – Quelles actions ?**

Cet hiver, le capitaine Paul Watson a trouvé son premier baleinier japonais le samedi 12 janvier, après plusieurs semaines de recherche. Branle-bas de combat ! Fini les parties de cartes et les discussions philosophiques. Mais, avant de commander l'abordage, le rusé pirate a l'idée d'envoyer deux émissaires à bord du vaisseau ennemi, pour remettre à son commandant un message dans lequel il lui demande de cesser de violer la loi internationale qui interdit la chasse aux espèces menacées dans un sanctuaire marin. A peine montés à bord, les deux écologistes sont assaillis et enchaînés par les marins japonais. Les idiots ! Watson n'attendait que cela pour envoyer son hélico photographe la scène et dénoncer une prise d'otages illégale.

Quand les baleiniers l'appellent par radio pour l'inviter à récupérer ses hommes, il refuse de les écouter. « Je ne négocie pas avec des terroristes », répond-il avec délectation. Au bout de quarante-huit heures, les Japonais finissent par remettre les deux écologistes aux gardes-côtes australiens. En venant récupérer ses hommes, Watson perd de vue la flotte nipponne. Qu'importe, il pense pouvoir compter sur l'« Esperanza », le navire de Greenpeace resté au contact de l'armada ennemie, pour le renseigner. Mais celle-ci refuse de lui fournir sa position. C'est que les deux organisations écologiques entretiennent un lourd contentieux. Greenpeace condamne les méthodes brutales de son ex-fondateur qui ne feraient, selon elle, que braquer les Japonais contre les écologistes, les renforçant ainsi dans leur volonté de manger de la balei-



ne. En présence de la flottille nipponne, la stratégie de l'« Esperanza » se borne à envoyer des dinghys entre le baleinier et l'animal traqué, et à déployer des banderoles s'adressant à l'opinion japonaise pour la convaincre du mal qu'il y a à tuer et à manger de la baleine. Qui, de Greenpeace ou de Sea Shepherd, a raison ?

En tout cas, la méthode expéditive et efficace du capitaine Paul Watson plaît de plus en plus. « Depuis que nous arborons le pavillon des pirates, du monde entier des mêmes nous écrivent pour nous soutenir », écrit-il. A Hollywood, il a séduit Martin Sheen, Pierce Brosnan, Sean Penn et le groupe de rock Red Hot Chili Peppers, qui figurent parmi ses plus ardents supporters et mécènes. Jusqu'au dalaï-lama qui lui a remis un certificat de soutien !

Aussi, le vieux pirate n'a pas l'intention de jeter l'ancre définitivement. En tout cas, pas avant « la création d'une police maritime internationale chargée de faire respecter les lois de conservation en haute mer. Le jour où un tel corps existera, Sea Shepherd se sabordera ». Ce n'est pas demain la veille. Comme Barbe-Noire, le Captain Paul Watson peut s'attendre à mourir les armes à la main. Il en est capable, le bougre !

**Extraits de Frédéric Lewino, « Portrait, le Pirate de l'Antarctique », *Le Point*, 31-01-2008, n° 1846.**

### **Document 8 - la Sea Shepherd et Paul Watson**

Sea Shepherd Conservation Society : organisation fondée par Paul Watson en 1977, elle est dédiée à la recherche et à l'application des lois et des traités protégeant la faune et la flore sous-marines, toutes les espèces marines (du plancton à la baleine).

Paul Watson : canadien, fondateur de la Sea Shepherd en 1977, cofondateur de Greenpeace en 1972, de Greenpeace International en 1979, correspondant de Defenders of Wildlife de 1976 à 1980 et porte-parole de Fund for Animals de 1978 à 1981 et de la Royal Society for the Protection of Animals en 1979. Il sillonne les mers dans le documentaire à bord de l'Ocean Warrior.

### **Document 9 – Ce que fait Sea Shepherd**

Actuellement Sea Shepherd s'est attaquée au problème tant dans les eaux pélagiques que dans les eaux territoriales de plusieurs Etats.

L'autorisation d'intervenir légalement dans les limites des eaux territoriales d'un Etat nous est octroyée par un accord avec cet Etat. En ce moment, Sea Shepherd jouit d'une convention contractuelle pour intervenir contre les activités de pêche illégales dans les eaux de la réserve marine du Parc National des Galapagos et très prochainement, elle va signer un accord avec la Colombie pour la protection du Parc National de l'île Malpelo.

Intervention dans les eaux internationales

L'utilisation des palangres dans les eaux internationales n'est pas illégale en soi. Toutefois, elle le devient si une espèce menacée ou en voie d'extinction est capturée par ces lignes. La prise d'une telle espèce est une violation de la Convention sur le Trafic des Espèces menacées de la Flore et de la Faune (CITES).

La loi maritime internationale spécifie qu'une palangre ne portant pas de signe d'identification est en fait légalement sans propriétaire, c'est-à-dire libre d'être confisquée puisqu'elle n'appartient pas au vaisseau ou au bateau qui l'a déployée.

Quand intervient Sea Shepherd ?

Un bateau de Sea Shepherd et son équipage interviendront et confisqueront des palangres dans les cas suivants :

- Un albatros pris au hameçon de n'importe quel segment d'une palangre
- Une tortue de mer prise au hameçon de n'importe quel segment d'une palangre
- Une palangre qui n'utilise pas de dispositif pour éloigner les oiseaux
- Une palangre non identifiée par un étendard ou un dispositif électronique indiquant clairement le numéro de la licence de pêche, le nom et la nationalité du bateau.

Jusqu'à présent, il y a eu intervention à chaque découverte de palangre en mer car l'équipage ne voyait aucun signe d'identification ou dispositif pour éloigner les oiseaux.

**Extraits du site Internet, [www.seashepherd.fr/](http://www.seashepherd.fr/)**

## **Glossaire :**

**Biodiversité** : ensemble des êtres vivants, faune et végétation, avec l'idée que cette variété correspond à des équilibres naturels.

**Développement durable** : formes de développement qui permettent de répondre besoins présents des sociétés humaines sans altérer les équilibres écologiques du milieu et en permettant à ses ressources de se reproduire pour que les besoins des générations futures soient assurés.

**Economie informelle ou souterraine** : elle est constituée de toute activité illégale non déclarée, qui ne fait pas l'objet de taxes et de paiement d'impôts ; il peut s'agir d'activités non illicites (celles relevant du « travail au noir ») mais aussi d'activités criminelles qui sont aux mains des mafias.

**Ecosystèmes** : parties de l'espace terrestre caractérisées par des éléments physiques (relief, climat, eau, sols) et des formes de vie (végétation, faune) particuliers. Dans le documentaire l'océan constitue un écosystème particulier avec son mode de fonctionnement, dont les requins sont une partie intégrante.

**Environnement** : cadre de vie (physique et humain) des sociétés à la fois fragile, précieux et à préserver.

**Etat** : entité politique, constituée d'institutions qui permettent à un pouvoir d'exercer son autorité et d'assurer sa souveraineté sur un territoire et une population.

**FAO** : Food and agricultural organization) : organisation des Nations unies pour la faim et l'alimentation, créée en 1945, dont le siège est à Rome. Sa devise est « aider un monde à se libérer de la faim ». Elle donc charger d'aider les pays en développement dans le domaine agricole, elle intervient en cas de famine ou pénurie alimentaire.

**Flux** : volume de personnes, de biens matériels ou immatériels en circulation. La mondialisation se caractérise par une intensification de ces flux.

**Gouvernance** : l'art de gouverner pour obtenir un développement économique, social et institutionnel soutenu (définition de la Banque mondiale).

**Mondialisation** : (définition minimale) processus d'ouverture des frontières aux échanges de toute nature (marchandises, capitaux, informations, flux humains...)

**ONG** : L'expression d'organisation non gouvernementale est née en 1946 dans le vocabulaire international, à l'article 71 de la Charte des Nations Unies. On les appelle parfois aujourd'hui organisations ou associations de solidarité internationale (OSI). Elles se caractérisent par leur origine privée, la nature bénévole de leur activité et le caractère international de leurs objectifs. Leurs activités pallient généralement les carences des Etats. Dans le domaine de l'environnement, certaines, comme Greenpeace ou le World Wildlife Fund (WWF) influencent les opinions publiques internationales.

**ONU** : Organisation des Nations unies, née en 1945 de la volonté de défendre la paix, les droits des Etats et ceux de l'Homme. Son système comprend plusieurs organisations dont la FAO.

## Ressources :

Émission diffusée sur Arte le 7 janvier 2008 sur le trafic d'ailerons.

[www.seashepherd.fr/](http://www.seashepherd.fr/) Site français de la Sea Shepherd Conservation Society

[www.sharkalliance.org/](http://www.sharkalliance.org/) Shark Alliance (site en anglais) : coalition luttant pour la protection des requins et qui regroupe une trentaine d'ONG du monde entier.

[www.fao.org](http://www.fao.org) Site de l'organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation.

<http://www.fao.org/docrep/009/A0699f/A0699F04.htm> Rapport de la FAO sur la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture publiée en 2006.

[www.agreste.agriculture.gouv.fr/](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/) Site de statistiques agricoles du ministère de l'agriculture et de la pêche français.

[www.ifremer.fr/](http://www.ifremer.fr/) Site de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer qui comprend une documentation fournie, des quiz sur le littoral, la faune et la flore...

[www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr/](http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr/) Cette année le ministère du développement durable a prévu le thème suivant : « La production et la consommation durables ». Cette semaine se déroulera du 1er au 7 avril 2008. Le site du scéren complète ce site : <http://crdp.ac-amiens.fr/edd2/>

<http://www.ird.fr/peches-et-pecheurs-du-sud/index.php?page=P4C3&langue=fr> Institut pour la Recherche et le développement (dossier sur les ailerons de requins)

Frédéric Lewino, « Portrait, le Pirate de l'Antarctique », *Le Point*, 31-01-2008, n° 1846. (portrait et interview du capitaine Paul Watson).

Laurent Carroué, *Géographie de la mondialisation*, Armand Colin, 2007 : un manuel très utile et un chapitre intitulé « La pêche et l'agriculture intensive entre marché mondial et développement durable ».

---

## Crédits

Dossier réalisé par **Valérie Marcon**, professeur d'Histoire-Géographie au lycée Arago de Paris (75012). Version 13/02/08

*Zéro de conduite*.net